Les syndicats CGT, FO et SUD du CHU de Nantes ont été reçus le mercredi 21 janvier par M.Sudreau Directeur Général, M. Jaspard Directeur Général Adjoint, M.Machon Directeur du Personnel et M. Vallée Coordinateur des soins.

Une réponse au cahier de revendications ci-dessous nous sera adressée en début de semaine prochaine.

Pour rappel, le cahier de revendications des organisations syndicales FO, CGT et SUD du CHU de Nantes.

L'application du Statut :

- La mise en stage des contractuels sur les 400 postes vacants
- Le respect du décret 2002-9 (relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans les Hôpitaux)
- Le respect de la prise de CA : 9 jours à minima d'absence pour 5 jours de CA posés. 23 jours de repos à minima dans le cadre des 3 semaines de congés annuels
- Le respect de la prise des repos compensateurs des temps partiels
- L'arrêt des astreintes installées dans le cadre de la suppression des effectifs affectés dans les services

2- Arrêt des réorganisations incessantes dans le seul but de faire des économies

3 - Arrêt des suppressions d'emplois dans les services

4- Maquettes de fonctionnement et effectifs permettant le respect de la réglementation sur le temps de travail et une prise en charge correcte des patients

5-Création de 600 postes de fonctionnaires pour mettre en stage les contractuels de remplacement

6- Création des 350 emplois correspondant aux emplois nécessaires suite à la mise en place des 35 h

7- Remplacement systématique de tous les arrêts et des CA. Plus de 900 agents manquent chaque jour sur leur poste.

8- Mêmes règles de gestion du personnel dans tous les PHU, y compris la gestion des équipes de suppléance

9- Une durée de travail hebdomadaire de 37h30 pour l'ensemble des contractuels du CHU employés à 100 %.

10-Maintien des bonifications pour échelon, et ce malgré l'accord Lebranchu (PPCR)

Pour faire aboutir nos revendications :

- Le cahier de revendications commun
- Les revendications de l'ensemble des Hospitaliers relayés par nos fédérations.

TOUS EN GREVE LE MARDI 26 JANVIER

RASSEMBLEMENT A 10 H

DEVANT LA PREFECTURE

PRERASSEMBLEMENT pour le CHU

HALL DE L'HOTEL DIEU à 9H30

Nantes, le 21 janvier 2016